



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN

MAIRIE de RORSCHWIHR
1 Place de l'Eglise - 68590 RORSCHWIHR
Tél. : 03 89 73 63 55
E-mail : contact@rorschwihr.fr

ARRETE N° 28 / 2026

**Arrêté portant fermeture
temporaire à la circulation de la
rue des cigognes lors de travaux
sur le réseau d'eau potable**

**Rue des Cigognes
Les 28 et 29 juillet 2026**

Le Maire de la Commune de Rorschwihr,

- Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2213-1 à L2213-6 ;
Vu le Code de la route et notamment les articles R110-1, R110-2, R411-5, R411-8, R411-18 et R411-25 à R411-28 ;
Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 ; livre I – partie 8 – signalisation temporaire ;

Considérant la nécessité de l'intervention du SDEA afin d'entreprendre des travaux de réfection des enrobés.

ARRETE

Les mardi 28 juillet 2026 et mercredi 29 juillet 2026

Article 1 : La circulation de tous les véhicules sera temporairement interdite au droit du n°4 rue des Cigognes pendant la durée des travaux. Une déviation locale pourra être mise en place selon les nécessités du chantier. Les accès aux propriétés riveraines seront maintenus.

Article 2 : La signalisation réglementaire, notamment les panneaux « Route barrée », sera mise en place et entretenue par le SDEA exécutant les travaux, conformément à la réglementation en vigueur.

Article 3 : Une note d'information relative à une interruption temporaire de l'alimentation en eau potable sera distribuée aux usagers concernés préalablement aux travaux, afin de les informer des éventuelles coupures d'eau nécessaires à l'intervention.

Article 4 : La copie du présent arrêté sera transmis à :

- ✚ L'agence territoriale routière
- ✚ M. le Policier Intercommunal
- ✚ Le syndicat Mixte des Brigades Vertes,
- ✚ Le SDEA
- ✚ La Préfecture

Fait à Rorschwihr, le 21 / 07 / 2026

Le Maire,

Hubert PFISTER



Accusé de réception en préfecture
068-216802850-20260721-282026-AR
Date de télétransmission : 22/07/2026
Date de réception préfecture : 22/07/2026

